

OBJET : Question au conseil municipal de Rennes au nom d'un collectif d'enseignants du collège

Le Landry concernant la carte scolaire.

Le rôle des établissements dans la ségrégation scolaire et donc sociale est en augmentation partout en France (études de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance).

La nouvelle carte scolaire votée le 15 décembre par le conseil départemental renforcera la ségrégation scolaire déjà forte à Rennes :

- elle fragilise extrêmement les collèges Les Hautes Ourmes et Rosa Parks, tous deux en éducation prioritaire ;
- elle remet en cause la mixité effective du collège Le Landry, mixité plutôt représentative de la population rennaise, en faisant de ce collège un petit collège favorisé.
- Elle fragilisera l'école publique car les familles se tourneront vers le privé et, ou demanderont des dérogations vers d'autres établissements.

Cette nouvelle carte scolaire est donc en contradiction avec la politique de l'urbanisme de la ville de Rennes qui lutte contre les inégalités (mixité des logements dans les programmes neufs, loyer unique, carte sortir...). Les enseignants du collège le Landry réaffirment leur attachement aux objectifs de mixité sociale et d'équilibre des effectifs entre les établissements.

Jamais nous n'avons été consultés au sujet du projet de révision de la carte scolaire rennaise, qui pourtant impacte fortement le collège Le Landry. C'est nous qui avons informé nos collègues des écoles élémentaires de notre secteur.

Les enseignants maintiennent que ce projet a été présenté et voté par le conseil départemental dans la précipitation sans aucune concertation et contribue à fragiliser l'enseignement public et à renforcer les inégalités.

QUESTION : Où en sont les débats menés par la ville de Rennes et ses élus pour en arriver à la construction de cette nouvelle carte scolaire ?